

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 36 (1948)

**Heft:** 755

**Artikel:** De-ci, de-là

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266624>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

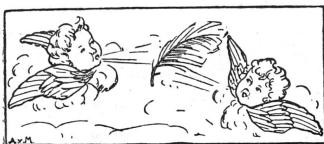
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



DE-CI, DE-LA

## Guide internationale des Coopératrices

Pour remplacer Mme Emmy Freundlich dont nous avons annoncé le décès en mars, la Guilde a élu Mme Eggi, présidente des sections féminines suisses de la Coopérative. C'est un honneur auquel toutes les femmes suisses seront sensibles. Nos vives félicitations.

### Selon que vous serez puissant ou misérable...

Au cours de la dernière session du Grand Conseil, l'assemblée s'est divertie d'une lettre anonyme fulminant contre le bruit infernal que font les moteurs d'avion. Le président a lu tout au long cette lettre anonyme, et les journalistes l'ont commentée.

Il nous est revenu alors à la mémoire qu'une pétition de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, multipliée et signée mécaniquement, adressée à tous les députés et au président du Grand Conseil, qui était alors M. Fr. Gamponi (Lausanne), fut dédaigneusement mise au panier par la présidence, qui l'a considérée comme anonyme. Nous ne sommes pas des électrices...

S. B.

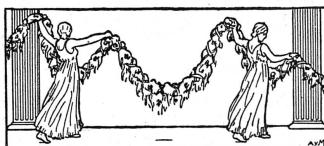
### Sages paroles

A l'assemblée des Femmes socialistes tenue à Thoune le 23 mai, M. Nobs, conseiller fédéral, parlant du centenaire de la Constitution de 1848, a souligné que les affaires publiques intéressent hommes et femmes et qu'une démocratie où seuls les hommes sont citoyens n'est qu'une demi-démocratie. Aussi a-t-il invité ses auditrices à défendre leurs droits.

« Mais, a-t-il dit, le droit de suffrage entraîne des devoirs, demande un effort de la part des citoyens et des citoyennes, l'esprit de sacrifice et la maturité politique. »

M. Nobs a remarqué qu'une Constitution n'est jamais achevée, parce que les générations qui se succèdent se renouvellent et changent constamment, dans leur recherche de la perfection. De grandes tâches attendent les futures générations. Les hommes ne pourront pas en venir à bout à eux seuls. Il faudra que les femmes se chargent de certaines tâches nouvelles et y consacrent leurs forces. « Tenez-vous prêtes ! » a lancé en terminant M. Nobs.

Excellent paroles. Mais pourquoi ne tombent-elles que d'une bouche socialiste ? Où sont les magistrats des partis du centre ou de droite qui tiennent ce fier langage aux femmes en leur montrant leur devoir envers le pays ? Ces magistrats, pour la plupart, sont restés à l'ancien : « Sois jolie et tais-toi », qu'ils ont légèrement modifiée : « Raccorde mes chaussettes, tais-toi et paie ». Hélas...



### A travers les Sociétés

#### Suffrage féminin

L'Association vaudoise pour le suffrage féminin et la section de Lausanne ont tenu en commun leur assemblée générale, le 5 juin, au Lyceum, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, qui a présenté les rapports annuels, relatant les conférences organisées, les démarches, la propagande faite par divers moyens, le grand succès de la manifestation organisée à Berne, le 2 mai, à l'occasion du centenaire de la Constitution de 1848, rappelé les votations négatives de Zurich et de Neuchâtel, la loi vaudoise qui ouvre aux femmes les charges de la magistrature judiciaire, rappelé la mémoire de Mlle Dr Feyler, du Dr Machon, membres fondateurs de l'association en 1908, de Mme Baumgartner-Ducret, membre du comité.

Sans discussion, l'assemblée a approuvé la gestion, les comptes, présentés par Mme Zanchi (Pully), vérifiés par Mlles S. Gilliard, institutrice, et Alexander, une modification des statuts qui permet de rattacher directement à l'Association suisse les sections vaudoises et d'augmenter ainsi l'influence de la Suisse romande.

Mme Y. von der Aa-Delhorhe, Mlle Alexander, ont été nommées membres du comité.

On entendit ensuite un rapport fort intéressant de Mlle Quinche sur la session que

## La réconciliation internationale

On pourrait croire ce mouvement né d'hier dans l'angoisse de la bombe atomique menaçante. Non pas. Il est né au lendemain de la déclaration de guerre, en 1914. Un pasteur écossais voyant brusquement vides les bancs de son église, que remplissaient habituellement des paroissiens émigrés allemands, devant son auditoire mutilé, se mit à prêcher la réconciliation des hommes.

À long de la première guerre mondiale le mouvement se propagea dans les pays anglo-saxons, puis il se répandit dans le monde ; aujourd'hui, dans trente-deux pays, des milliers d'hommes et de femmes travaillent activement à rapprocher les humains entre eux et à construire la paix.

Ils sont dirigés par un Conseil qui se réunit une fois l'an, dont les décisions sont contrôlées par un Comité exécutif, et exécutées par un Secrétariat (38 Gordonsquare, Londres).

Pendant la deuxième guerre mondiale, le Centre de Zurich s'est efforcé de maintenir le contact entre les branches nationales d'Europe et les membres individuels, par des lettres circulaires, lorsque la chose était possible ; il a soutenu de son mieux les œuvres de secours existantes.

Les membres sont libres d'accepter ou de refuser le service militaire, au plus près de leur conscience, mais chacun est tenu de lutter contre la haine, contre l'animosité, la discorde qui naissent entre les individus.

Chacun aide à créer le climat de paix indispensable à l'harmonie entre les nations.

Un des adeptes les plus connus est M. André Trocmé qui a fondé à Chambon-sur-Lignon (France) un établissement d'éducation où l'on met en pratique les principes de la Réconciliation. Le pasteur André Trocmé fut emprisonné dans un camp de concentration français et son attitude et ses paroles impressionnèrent fortement ses compagnons de geôle.

Récemment, M. André Trocmé a réussi même à toucher l'auditoire le plus réfractaire qui soit : les S.S. remplissant des camps de prisonniers en Allemagne.

En Allemagne, un des chefs de la Réconciliation, Wilhelm Mensching, condamné et recherché cent fois pendant les hostilités, a toujours été soustrait à une arrestation par la population de la localité qu'il habitait. Il est aujourd'hui président de la branche allemande.

La Réconciliation internationale espère gagner un nombre toujours plus grand d'adhérents afin de faire triompher son idéal qui ferait régner sur la terre une ère bienheureuse.

En Suisse, la branche nationale est dirigée par M. le pasteur O. Schäfer (Balsthal, Soleure). Dans notre pays épargné, il serait singulier qu'une telle action fût ignorée, on y compte des adhérents dont le nombre doit grandir. Notons que Miss Butts, dont nous parlons en première page est membre de la Réconciliation.



viennent de tenir à Rome le bureau et le conseil de l'Alliance internationale pour les droits égaux et les responsabilités égales, où elle représentait la Suisse avec Mme Vischer Alioth, présidente de l'Association suisse à Bâle. Treize pays y étaient représentés pour préparer le congrès qui se tiendra à Istanbul l'an prochain. On a constaté qu'en Europe, il n'y a plus que la Suisse qui n'a accordé aucun droit civique aux femmes ; en Asie, l'Irak, l'Iran, la Syrie et le Liban ; en Afrique, l'Egypte ; l'égalité civique existe en Amérique du Nord et elle sera bientôt chose faite dans tous les pays de l'Amérique du Sud.

Après le thé, l'assemblée a écouté avec intérêt un exposé de M. Ch. Bettens, député de Cossonay, l'auteur de la motion suffragiste déposée au Grand Conseil, qui a défini la position masculine vis-à-vis du suffrage féminin et donné à ses auditrices d'excellents conseils. Une discussion fut animée à suivre, où ont été apportés des faits intéressants et le fruit de nombreuses expériences vécues par les suffragistes. M. Bettens a insisté sur la très forte opposition que le suffrage féminin rencontre dans la campagne vaudoise. Il faudrait, pour l'obtenir, que toutes les femmes le veuillent, et encore ! Les syndics n'entendent à aucun prix être nommés ou tracés par des femmes. (Ils éprouvent moins de réticence à être payés par les femmes contribuables !)

#### Assemblée de l'Union des Femmes (Genève)

Le samedi 22 mai, l'Union des Femmes a tenu son assemblée générale annuelle et malgré l'allure accélérée imprimée par la présidente, c'est toujours une longue séance, tant les activités de l'Union sont variées et nombreuses.

Après le rapport présidentiel dans lequel Mme Chevallard énuméra les diverses conférences de l'année, les diverses participa-

tions de la société aux commissions officielles, à la collecte du Don Suisse, les thés amicaux, les invitations et défilés, on entendit successivement le rapport financier, les rapports de la section de lecture (Mlle Trembley), de la section de couture (Mlle Roche), de la section de bridge (Mlle Saran), du Lit Reynard (Mme Gardy) qui a reçu 9 demandes, des Vacances pour mères de familles (Mme Chapuisat) qui ont fêté leur vingtième anniversaire, plus de 1.000 mères ont bénéficié de leur aide pendant ces vingt ans, du Club de rapprochement (Mme Thélin), des Consultations juridiques (Mme Kammacher) qui a donné 35 consultations, de l'Office fiduciaire (Mlle Brenner), de l'Ouvrier de l'Union des femmes (Mme Oltramare).

On voit la variété des activités proposées aux membres, la somme de travail pratique et positif accompli par la bonne volonté et le dévouement. On procéda ensuite à l'élection du comité et de la présidente. Mme Chevallard voulut bien accepter encore une fois de répondre à l'appel, mais elle ne peut plus s'en charger que pour un an ou deux, néanmoins, Mlle M. Kampert la remercia chaleureusement de vouloir bien rester encore quelque temps à la tête du comité où elle s'est dépendue ces dernières années.

On entendit ensuite quelques communications :

Mme E. Choisy parla de la Protection de l'Enfance dont elle fait partie et où elle a mission d'aller visiter régulièrement la Maison de Lancy ; des enfants y sont hébergés jusqu'à leur quarzième année, lorsque, pour diverses raisons, ils ne peuvent résider chez leurs parents. Les auditrices écoutèrent avec intérêt les détails fournis sur la vie de cette grande famille, le goûter après l'école, la répartition des petites corvées ménagères, les parents adoptifs qui président à l'existence de cette jeunesse...

En quelques mots on rappela la vente des tissages de Plan-sur-Bex et l'existence brève encore, mais très utile du Dépannage familial qui cherche à recruter de nouveaux membres (cotisation 6 francs), puis Mlle Brenner exposa les efforts tentés pour offrir à bon compte des vacances aux employées de maison.

Un tel bilan est un honneur pour la société qui le présente, on ne peut que lui souhaiter de continuer cette action bienfaisante dans notre ville. Il faut aussi souhaiter que, stimulés par l'intérêt de ces rapports, de nouveaux membres s'annoncent et apportent aux anciens leur force et leurs fraîches suggestions.

A. W. G.

#### Les Unions de Femmes

La dernière assemblée générale de l'Union des Femmes de Lavaux a dû enregistrer la démission de Mlle Françoise Fontjallaz, sa présidente depuis 26 ans, et la acclamée présidente d'honneur en témoignage de reconnaissance pour le grand travail qu'elle a accompli, pour les initiatives heureuses qu'elle a prises au cours de cette longue et bienfaisante activité. C'est Mlle Violette Buttig, du Treytoren, une des plus dévouées parmi les Samaritaines de Lausanne, qui lui succède.



**La Société Coopérative de Consommation de Genève**  
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser  
**LE GAZ**

Cuisinières et réchauds

derniers modèles

Autocuisseurs - Grills „Melior“

Marmites à vapeur

**E. Finaz-Trachsel**

Boulevard James-Fazy 6

**PHARMACIE M. MULLER & Cie**  
Place du Marché

**CAROUGE - GENÈVE**

Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

fants, de les élever et de tenir le ménage (en rentrant du travail dans beaucoup de cas).

La presse étrangère, à l'Ouest encore plus qu'à l'Est, estime qu'un pareil système n'est pas démocratique et, chaque fois que nos autorités rejoignent à dîner quelque illustre personnalité d'outre-mer, elles sont mal à l'aise et tâchent d'éviter le sujet en parlant des montagnes ou des vins du Valais. Il a fallu tousser deux ou trois fois autour de Mme Roosevelt, à laquelle on aurait eu de la peine à faire croire que les femmes sont incapables. Heureusement qu'elle est discrète et sourit volontiers.

On dira que l'opinion de l'étranger n'a rien à voir avec nos affaires. C'est une belle phrase, mais elle contredit l'Histoire. Notre Constitution fédérale est imitée de l'américaine et, pour en fêter le centenaire, il faudra bien rappeler qu'on citait les Etats-Unis dans tous les débats de 1830 à 1848. Aujourd'hui, la Charte des Nations-Unies fait de l'égalité des sexes en droits civiques un principe fondamental, contre lequel nous n'avons aucun argument sérieux à faire valoir et que nous devrions bien adopter le jour où nous voudrons entrer dans cette organisation.

E. P.



**A La Halle aux Chaussures**  
Maison fondée en 1870  
Mme Vve L. MENZONNE  
Solidité - Elegance  
50% escompte en tickets jaunes  
17, Cours de Rive, Anglet, Boulevard Haïvrétique, 30